



# ENSEMBLE POUR UN AUTRE CŒUR DE VILLE

Monsieur Dominique BAVOIL  
Maire de Saint Rémy lès Chevreuse  
Hôtel de Ville  
2, place Victor Hugo  
78470 SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE

Saint-Rémy le 4 Avril 2022

Objet : Documents liés aux Conseils municipaux

Monsieur le Maire,

Vous avez informé le public, lors du Conseil municipal du 16 Décembre 2021, que les projets de délibération et les notes de synthèse produites pour informer le conseil Municipal ne pouvaient plus être communiqués au public au préalable alors que celles-ci n'étaient pas encore approuvées par le Conseil municipal.

Si la CADA adopte ce point de vue, elle indique également que ces documents, une fois la délibération adoptée, devraient être communicables, notamment sur le site internet de la commune, immédiatement. Elles pourraient être d'ailleurs distribuées à la sortie des Conseils.

Force est de constater que les comptes-rendus sommaires des Conseils municipaux sont diffusés sur le site internet au mieux 8 jours après la réunion desdits Conseils. Quant aux procès verbaux, ils n'apparaissent plus sur le site internet de la commune depuis des années. Les notes de synthèse ne sont plus publiées non plus, alors qu'elles informent les habitants sur les motifs de ces délibérations.

Nous vous avons proposé de communiquer au public présent aux Conseils municipaux un résumé des notes de synthèse, qui, il faut le reconnaître, sont devenues au fil du temps un copier-coller des délibérations. Vous n'avez pas donné suite à notre proposition.

Il est par ailleurs très difficile pour le public de suivre les débats des Conseils municipaux sans documents écrits, notamment quand il s'agit des budgets ou bilans financiers de la commune, encore plus dans une salle dont l'acoustique est déplorable et où aucun dispositif audio n'est installé alors que c'est le cas dans beaucoup d'autres mairies.



## ENSEMBLE POUR UN AUTRE CŒUR DE VILLE

Nous vous demandons donc, afin d'améliorer la transparence des débats, d'apporter des réponses à nos demandes. Il serait en effet regrettable que nous soyons obligés de vous demander systématiquement ces documents pour pouvoir informer précisément les Saint-Rémois des délibérations du Conseil Municipal.

Dans cette attente, vous prions d'agréer, Monsieur le Maire l'expression de notre considération distinguée.

Pour le Conseil d'administration de l'EPAC

Le Président  
D. Calinaud

Copie : Adhérents de l'association